

Avis d'attribution provisoire de marché

relatif à l'appel d'offres national restreint
 N°11/DG/ONA/2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Office National de l'Assainissement -ONA en sa qualité de maître d'ouvrage délégué informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°11 /DG/ONA/2013 portant sur « Contrôle technique et suivi des travaux de réalisation des stations d'épuration des eaux usées urbaines de Rouached et Bougherdaine (W. Mila) publié dans les quotidiens nationaux (Horizons et Echâab» le 23 mai 2013 et BOMOP N° 1344, semaine du 09/06/2013 au 15/06/2013, que l'évaluation technico-financière des offres a donné les résultats suivants :

Groupement retenu NIF	Note technique NT /100	Note financière NF /100	Note Technico - Financière NTF = (0,7x NT + 0,3x NF)	Délai
STUCKY ENHYD 000016001224065	94	74,78	88,23	24 mois

A l'issue de l'évaluation technico-financière des offres, le groupement de bureaux d'études STUCKY ENHYD est retenu provisoirement pour un montant de 37.990.440,00 DA HT soit un total de 44.448.814,80 DA TTC.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher des services de l'ONA dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès du Secrétariat de la Commission sectorielle des marchés (Ministère des Ressources en Eaux) sise au 03, rue du Caire Kouba Alger dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis.